

# DES RAISONS D'ESPÉRER ?

## ICI ET MAINTENANT, UNE VRAIE RÉFORME DE LA DÉCENTRALISATION, À TRAVERS UNE AMBITIEUSE RECOMPOSITION DU NORD-OUEST

Cohérence et valorisation des identités régionales

Affirmation de 4 régions de dimension européenne

Réduction des dépenses publiques et désendettement du Pays

**1** En octobre dernier au Sénat, le Président de la République, a exposé, lors des Etats Généraux de la Démocratie Territoriale, les principes fondateurs de la nouvelle étape de la décentralisation (acte 3) : simplifier l'architecture des collectivités locales et ainsi renforcer « le pouvoir local », répondre avec plus d'efficacité aux besoins des citoyens et des acteurs économiques, notamment dans le domaine de l'emploi et de la compétitivité, contribuer à la réduction des déficits et au désendettement du pays et favoriser une participation plus active des citoyens à la démocratie locale.

Ce mercredi **10 avril**, trois projets de loi (métropolisation, régionalisation, développement des solidarités territoriales et de la démocratie locale) portant « **réforme de la décentralisation et modernisation de l'action publique** » ont été présentés au Conseil des ministres, par Marylise LEBRANCHU, Ministre de la réforme de l'Etat et de la Décentralisation. Ils vont être débattu successivement au Parlement à partir du mois de mai.

**2 Qu'en-est-il aujourd'hui dans le quart Nord-Ouest du Pays** (actuellement découpé en 6 régions : Bretagne, Pays de Loire, Basse Normandie, Haute Normandie, Poitou-Charentes, Centre-Val de Loire), **de la volonté des élus locaux d'anticiper et d'amplifier la réforme annoncée par le Président de la République et son gouvernement ?**

Pour l'instant, à notre connaissance, aucun projet ambitieux n'émerge des débats des collectivités locales ....

Ces trente dernières années, c'est pourtant bien dans le Nord-Ouest que de nombreuses initiatives ont été prises par les élus, aidés par les technosstructures régionales, les responsables économiques et les acteurs de la société civile (Conseils Economiques Sociaux et Environnementaux Régionaux, Chambres consulaires, associations économiques...) pour mettre en place des coopérations interrégionales ambitieuses dans différents domaines (agriculture et agro-alimentaire, développement économique, infrastructures, culture, énergie ...) et tenter de faire émerger des régions plus grandes. Plusieurs concepts et structures se sont ainsi succédés : l'Ouest, le Grand Ouest (zone de diffusion d'Ouest France mais aussi zone agricole d'élevage et de production laitière ou association porteuse du projet d'aéroport NDDL), Ouest Atlantique, Inter Loire, Val de Loire, Pôle métropolitain Loire-Bretagne, Normandie Tourisme, etc...

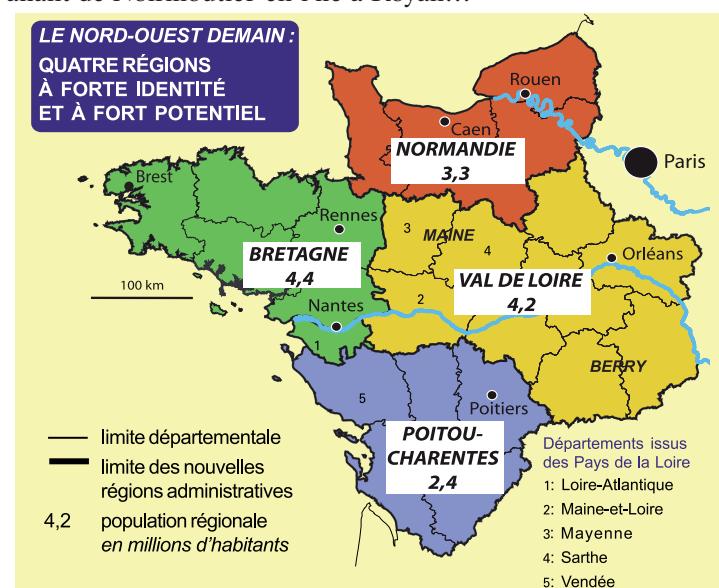
Ne sommes-nous pas, aujourd'hui, en droit d'attendre des élus du quart Nord-Ouest du Pays, riches de ces expé-

riences de débat interrégional, qu'ils s'engagent, avec audace et détermination, dans cette dynamique de réforme structurelle, voulue par le gouvernement et de nombreux acteurs publics et économiques ?

D'autant plus que dans le Nord-Ouest, la prise en compte de plusieurs exigences - le plus grand respect des identités, des cohérences et des solidarités territoriales et le redimensionnement de nos régions à l'échelle européenne – est toujours à l'ordre du jour.

Pour répondre à ces exigences, saisissons l'opportunité de cette volonté clairement affichée en faveur de la réforme et **recomposons avec audace le Nord-Ouest en 4 régions (au lieu des 6 actuelles), en permettant :**

- le retour de la Loire-Atlantique en **Bretagne**, sa région d'origine, afin de permettre un développement mieux partagé et plus harmonieux entre les grandes agglomérations Nantes/Rennes/Brest, les villes moyennes, le littoral et les territoires ruraux de l'intérieur breton,
- la réunification des deux régions **Normandie**, dans un souci évident de simplicité, de cohésion, de mutualisation et de compétitivité internationale,
- le remplacement de l'actuelle région « Centre » par la région « **Val de Loire-Berry** » avec dans le même temps, son élargissement au Maine-et-Loire (Anjou/ les Mauges) et au Maine (la Mayenne et la Sarthe), afin de donner au label fédérateur du « Val de Loire », tout son potentiel territorial de développement national et international (Patrimoine mondial Unesco),
- le rattachement de la Vendée à sa région d'origine **Poitou-Charentes**, avec l'idée de renforcer cette région en lui redonnant, en particulier, une façade maritime plus vaste et plus cohérente, allant de Noirmoutier-en-l'île à Royan...





Parce que beaucoup de parlementaires et d'élus locaux de nos territoires partagent cette **volonté de réforme** et de sincères **convictions « girondines »** favorables au renforcement régional et à un vrai rééquilibrage entre l'Ile de France et la Province, nous sommes convaincus que cette **ambitieuse recomposition du Nord-Ouest** – envisagée pour partie dans le cadre du rapport Balladur de 2009 et du projet de réforme territoriale de 2010-2011, et exposée récemment par plusieurs parlementaires d'Europe Ecologie les Verts - doit être intégré dans la nouvelle réforme de la décentralisation.

Nous sommes aussi convaincus que dans l'actuel contexte économique, et parce que **nous sommes dans le Nord-Ouest**, terres de culture collective et d'audace, une grande majorité de nos concitoyens approuvera la remise en cause de la région administrative des « Pays de Loire » et la fusion des deux régions administratives de Normandie, mesures de bon sens qui doivent à terme, permettre un plus grand dynamisme de nos territoires dans le cadre européen et d'importantes économies des deniers publics

**Car en effet, cette solution des « 4 régions » est bien la seule qui offre au Nord-Ouest, des régions démographiquement et économiquement plus puissantes, multipolaires et mieux équilibrées (urbain/rural), capables d'éviter de véritables fractures territoriales entre les « métropoles/capitales régionales » et leurs « territoires périphériques ». Cette recomposition régionale du Nord-Ouest sera d'autant plus facile que, grâce à l'important effort engagé depuis quarante ans pour doter nos territoires d'axes de communication modernes (autoroutes, voies express, axes ferroviaires dont TGV, aéroports...), nos principales agglomérations sont toutes reliées entre elles et nos concitoyens, très mobiles, ont pris l'habitude d'aller d'une région à une autre, d'une agglomération à une autre... .**

### 3 En ce qui concerne plus particulièrement la réunification de la Bretagne

Nous avons en mémoire les vœux pour la Réunification votés à plusieurs reprises à la quasi-unanimité par le

**Il y a donc bien des raisons d'espérer en Nord-Ouest dans le cadre d'une telle dynamique territoriale !**

Cohérence et valorisation  
des identités régionales

Affirmation de 4 régions  
de dimension européenne

Réduction des dépenses publiques  
et désendettement du Pays

**Conseil Régional de Bretagne**, notamment au cours du mandat 2004-2010, sous la Présidence de **Jean-Yves LE DRIAN** et la vice-Présidence de **Marylise LEBRANCHU**. Nous avons également à l'esprit le soutien de nombreux parlementaires (députés et sénateurs) des 5 départements bretons et la mobilisation régulièrement réaffirmée par l'adoption de vœu, des conseils municipaux, des conseils des communautés de communes et de très nombreux élus municipaux et locaux.

**En dix ans, près de 618 des 1450 communes de Bretagne se sont impliquées dans ce sens, à l'instar du Conseil Régional de Bretagne, des Conseils Généraux de Loire-Atlantique (2001 et 2004) et du Morbihan (2011).**

Nous pensons enfin à l'engagement des très nombreux acteurs économiques, culturels, associatifs et médiatiques bretons.

C'est la raison pour laquelle nous appelons une nouvelle fois les conseils municipaux des cinq départements bretons, les élus départementaux et régionaux ainsi que les parlementaires à participer à cette mobilisation, par tous les moyens légaux disponibles. Cette nouvelle réforme de la décentralisation est une occasion unique pour concrétiser enfin la Réunification de la Bretagne, souhaitée et revendiquée par une grande majorité de bretons et la société civile Bretonne, depuis que les actuelles régions administratives ont été créées, dans les années 60-70, et que le processus de décentralisation a été engagé au début des années 80.

**4 Pour les trois autres régions du Nord-Ouest**, un important effort doit être mené par les parlementaires et les élus locaux pour rappeler au plus grand nombre, les profits qu'une telle recomposition régionale peut apporter à la Normandie réunifiée, au Val de Loire affirmé et élargi, et au Poitou-Vendée-Charentes renforcé.

Avec nos moyens modestes, nous allons tout au long des prochains mois renforcer nos contacts avec les associations partenaires de ces régions.

#### Adhérez à Bretagne Réunie :

- |                           |      |
|---------------------------|------|
| • Cotisation individuelle | 24 € |
| • Première adhésion       | 12 € |
| • Faible revenu           | 5 €  |
| • Association             | 35 € |

#### En nous communiquant :

- NOM, prénom
- Courriel ou adresse postale

Bretagne Réunie, Membre de la plateforme de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne  
BP 49032, 44090 NANTES/NAONED CEDEX 1

Contact : +33 (0)6 82 67 19 46 – [www.bretagne-reunie.org](http://www.bretagne-reunie.org) – Courriel : [contact@bretagne-reunie.org](mailto:contact@bretagne-reunie.org)

